

*Mission de la République de Guinée
auprès de l'Office des Nations Unies et
des autres Organisations Internationales
à Genève et Vienne.*



*Ambassade de la République de Guinée
auprès de la Confédération Helvétique.*

Note Verbale

N° 012 /MPG/GV/AMB/AKK/ID/21

La Mission Permanente de la République de Guinée auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève et à Vienne présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et a l'honneur d'accuser réception de la communication conjointe des différents rapporteurs des procédures spéciales du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme relative aux allégations de violation des Droits de l'Homme contre Monsieur Oumar SYLLA (alias Foniké Mengué) en République de Guinée.

La Mission Permanente de la République de Guinée voudrait par le présent courrier informer Madame Beatriz Balbin, Cheffe Service des procédures spéciales du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme que ledit courrier a été transmis ce jour lundi 15 février 2021 aux autorités compétentes du gouvernement guinéen à travers le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger en la personne de **Dr Ibrahima Khalil KABA**, nouveau Ministre des Affaires Etrangères pour considération et suite diligente.

La Mission Permanente de la République de Guinée auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève et à Vienne saisit cette opportunité pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à Genève, les assurances de sa haute considération.



Genève, le 12 février 2021

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
auprès des Nations Unies et des autres Organisations
Internationales à Genève.